

No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

10 juin 2025

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine tenue le 10 juin 2025, à 19 h sous la présidence du maire Antonin Valiquette, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Antonin Valiquette, maire  
M. Gordon Burke, maire de Grosse-Île  
Mme Johanne Lebel, conseillère du district 1 (L'Île-du Havre-Aubert)  
M. Hugues Lafrance, conseiller du district 2 (L'Étang-du-Nord)  
M. Georges Painchaud, conseiller du district 3 (Cap-aux-Meules et L'Île-d'Entrée)  
M. Roger Chevarie, conseiller du district 4 (Fatima)  
M. Benoit Arseneau, conseiller du district 5 (Havre-aux-Maisons)  
M. Bernard Richard, conseiller du district 6 (Grande-Entrée)

Sont aussi présentes :

Mme Caroline Nguyen Minh, directrice générale adjointe aux services de proximité  
Mme Alexandra Vigneau, greffière

Quelque 20 personnes assistent également à la séance.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h par le président, Antonin Valiquette.

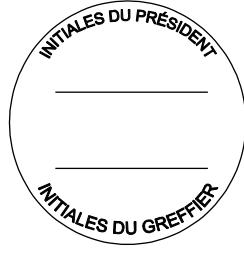
**CM2506-1193**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de Roger Chevarie,  
appuyée par Georges Painchaud,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que l'ordre du jour présenté soit adopté en laissant ouvert le point *Affaires diverses*.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux
- 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 mai 2025
4. Rapport des comités
5. Approbation des chèques à ratifier et des comptes à payer
6. Correspondance
7. Services municipaux
- 7.1 Administration



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

10 juin 2025

- 7.2 Services administratifs et trésorerie
- 7.3 Ressources humaines
  - 7.3.1 Dépôt de la liste du mouvement du personnel
- 7.4 Travaux publics
  - 7.4.1 Rapport et dépôt des soumissions – Octroi de contrat – Appel d'offres n° 513 – Revêtement en béton bitumineux
  - 7.4.2 Rapport et dépôt des soumissions – Octroi de contrat – Appel d'offres n° 524 – Fourniture d'une pelle rétrocaveuse
- 7.5 Sécurité publique
- 7.6 Service du développement du milieu, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
  - 7.6.1 Adoption du rapport d'utilisation des sommes 2024-2025 – Fonds régions et ruralité (volet 4) – Soutien à la vitalisation
  - 7.6.2 Demande d'aide financière – Fonds régions et ruralité (volet 4) – Projets d'organismes et d'entreprises privées – Recommandations du comité de vitalisation
  - 7.6.3 Autorisation de signature d'un bail commercial – Hub de développement économique
- 7.7 Loisir, culture et vie communautaire
- 7.8 Infrastructures et bureau de projets
- 7.9 Attractivité, communications et expérience citoyenne
- 7.10 Réglementation municipale
8. Affaires diverses
9. Période de questions
10. Clôture de la séance

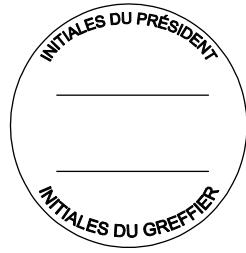
### APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

CM2506-1194

### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 13 MAI 2025

Les membres du conseil ont préalablement reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 mai 2025.

Sur une proposition de Hugues Lafrance,  
appuyée par Johanne Lebel,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

10 juin 2025

d'approuver ce procès-verbal tel qu'il a été rédigé.

### **RAPPORT DES COMITÉS**

Aucun rapport concernant les divers comités n'est présenté.

**CM2506-1195**

### **APPROBATION DES CHÈQUES À RATIFIER ET DES COMPTES À PAYER**

La liste des chèques à ratifier et des comptes à payer pour la période finissant le 26 mai 2025 a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance;

Sur une proposition de Georges Painchaud,  
appuyée par Bernard Richard,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

d'approuver le paiement de ces dépenses pour un total de 1 087 386,70 \$.

### **CORRESPONDANCE**

Aucune liste de correspondance d'intérêt public n'a été déposée au conseil de la Communauté maritime depuis la dernière séance.

### **SERVICES MUNICIPAUX**

### **RESSOURCES HUMAINES**

**CM2506-1196**

### **Dépôt de la liste du mouvement du personnel**

CONSIDÉRANT

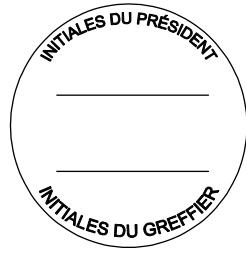
le Règlement n° CM-2024-09 décrétant les règles de contrôle et de suivis budgétaires et certaines délégations actuellement en vigueur et plus spécifiquement l'article 18 portant sur la délégation du pouvoir d'embauche d'un employé salarié et, par conséquent, le pouvoir d'autoriser une dépense à cette fin;

CONSIDÉRANT

les mouvements de personnel autorisés par la Direction générale pour la période se terminant le 22 mai 2025;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Gordon Burke,  
appuyée par Johanne Lebel,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents



## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

10 juin 2025

No. de résolution  
ou annotation

d'accepter et de ratifier la liste du mouvement de personnel déposée par le Service des ressources humaines pour la période se terminant le 22 mai 2025.

### **TRAVAUX PUBLICS**

**CM2506-1197**

#### **Rapport et dépôt des soumissions – Octroi de contrat – Appel d'offres n° 513 – Revêtement en béton bitumineux**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine a procédé, le 6 mai 2025, à la publication d'un appel d'offres public sur le Système électronique d'appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) pour le revêtement en béton bitumineux préparé et posé à chaud sur divers chemins du réseau routier de la Municipalité et sur divers chemins du réseau artériel de la Communauté maritime;

CONSIDÉRANT QUE cet appel d'offres a été diffusé conformément aux lois et règlements en vigueur et que la période de réception des soumissions est maintenant terminée;

CONSIDÉRANT QU' une seule soumission a été reçue, laquelle est conforme et répond aux exigences techniques et administratives de l'appel d'offres, soit celle présentée par P. & B. Entreprises ltée dont le prix se détaille comme suit :

#### **Prix unitaire**

Couche de correction : 384-401 \$/T  
Couche de roulement : 384-401 \$/T

#### **Prix – Travaux de réfection divers**

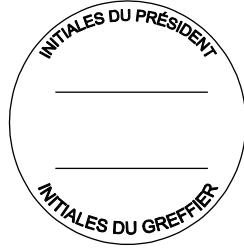
Couche de correction : 112 \$/m<sup>2</sup>  
Prix en vrac FOB plan : 390 \$/T

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Bernard Richard,  
appuyée par Benoit Arseneau,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

d'accepter l'offre soumise par P. & B. Entreprises ltée et d'autoriser la Direction des travaux publics, ou en son absence la Direction générale, à signer tout document concernant l'attribution de ce contrat en fonction du budget alloué à ce projet et des quantités réelles fournies;

que la portion de la dépense inhérente aux travaux d'asphaltage des chemins faisant partie du réseau artériel relevant de la compétence de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, soit financée à



## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

10 juin 2025

No. de résolution  
ou annotation

même le règlement d'emprunt n° CM-2025-05, lequel a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 14 mai 2025.

**CM2506-1198**

### Rapport et dépôt des soumissions – Octroi de contrat – Appel d'offres n° 524 – Fourniture d'une pelle rétrocaveuse

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine a procédé, le 16 mai 2025, à la publication d'un appel d'offres public sur le Système électronique d'appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) pour l'acquisition d'une pelle rétrocaveuse, conformément au plan de renouvellement des équipements du Centre de gestion des matières résiduelles, approuvé par le conseil municipal ;

CONSIDÉRANT QUE cet appel d'offres a été diffusé conformément aux lois et règlements en vigueur et que la période de réception des soumissions est maintenant terminée;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été reçues, lesquelles sont toutes conformes et répondent aux exigences techniques et administratives de l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE 8348871 Canada Inc. (Terapro Construction) est le plus bas soumissionnaire conforme et que la proposition soumise par cette entreprise est la plus avantageuse pour la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine;

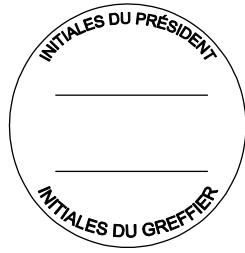
EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Roger Chevarie,  
appuyée par Hugues Lafrance,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

d'octroyer le contrat pour l'achat d'une pelle rétrocaveuse à l'entreprise 8348871 Canada Inc. (Terapro Construction) pour un montant de 277 878 \$, plus les taxes applicables;

d'autoriser la Direction des travaux publics, ou en son absence la Direction générale, à signer tout document requis pour la mise en œuvre du contrat au nom de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine;

de financer cette dépense à même le règlement d'emprunt n° CM-2024-04.



## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

10 juin 2025

No. de résolution  
ou annotation

### SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

CM2506-1199

#### Adoption du rapport d'utilisation des sommes 2024-2025 – Fonds régions et ruralité (volet 4) – Soutien à la vitalisation

CONSIDÉRANT QUE la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine a signé le 20 novembre 2020, avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), l'Entente relative au Fonds régions et ruralité (volet 4) – Soutien à la vitalisation;

CONSIDÉRANT QUE la Communauté maritime s'est engagée à déposer, chaque année, auprès du MAMH, un rapport d'activités sur l'utilisation du Fonds régions et ruralité;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Benoit Arseneau,  
appuyée par Roger Chevarie,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que le conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine adopte le rapport d'utilisation des sommes du Fonds régions et ruralité (volet 4) couvrant la période du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025;

qu'une copie de ce rapport soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à l'Entente.

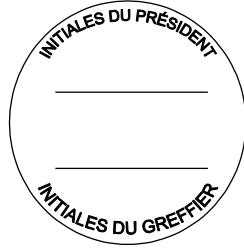
CM2506-1200

#### Demande d'aide financière – Fonds régions et ruralité (volet 4) – Projets d'organismes et d'entreprises privées – Recommandations du comité de vitalisation

CONSIDÉRANT le dépôt de cinq demandes d'aide financière au volet 2 « Projets d'organismes et entreprises privées » du cadre de vitalisation du Fonds régions et ruralité (volet 4);

CONSIDÉRANT QUE le comité de vitalisation a procédé à l'étude de ces demandes le 13 mai 2025 et que cinq projets répondent aux critères de sélection, lesquels projets font l'objet d'une recommandation positive;

CONSIDÉRANT QUE les projets déposés correspondent directement aux axes de vitalisation déterminés dans le cadre de vitalisation;



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

10 juin 2025

### CONSIDÉRANT

l'enveloppe allouée au volet 2 du cadre de vitalisation du Fonds régions et ruralité (volet 4) pour l'année en cours;

### EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Johanne Lebel,  
appuyée par Hugues Lafrance,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que l'aide financière provenant du Fonds régions et ruralité (volet 4)  
soit consentie aux projets ayant reçu une recommandation positive  
pour un total de 453 064 \$, et ce, conditionnellement au respect des  
exigences ci-dessous mentionnées :

- Engagement des partenaires financiers;
- Obtention des autorisations municipales requises, s'il y a lieu;

Nom du projet (promoteur)	Montant accordé / Montant du projet
Café ludique (Comité des loisirs de Pointe-aux-Loups)	57 545 \$ / 63 939 \$
Construction d'un bâtiment polyvalent (Corporation de développement portuaire de la Baie du Cap-Vert)	100 000 \$ / 356 500 \$
Amélioration des installations d'abattages et réflexion sur la gouvernance et le modèle d'affaires (Coopérative de solidarité en production animale des Îles-de-la-Madeleine)	100 000 \$ / 234 740 \$
Vitrine de végétalisation au cœur de Cap-aux-Meules (CERMIM)	95 519 \$ / 116 711 \$
Rénovation du bâtiment de la Matériaauthèque (Le Centre de récupération Ré-Utiles inc.)	100 000 \$ / 1 035 601 \$

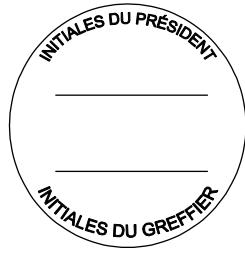
CM2506-1201

### Autorisation de signature d'un bail commercial – Hub de développement économique

CONSIDÉRANT QUE la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine et la Corporation immobilière des Îles-de-la-Madeleine ont toutes deux des compétences pour le développement économique du territoire et qu'elles doivent travailler en concertation;

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses initiatives de développement et d'innovation pourraient voir le jour par l'alliance entre les deux organisations;

CONSIDÉRANT les objectifs de soutien à la diversification économique de la Communauté maritime et la volonté d'exercer ses compétences en partenariat avec le milieu des affaires;



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

10 juin 2025

### CONSIDÉRANT

la création d'un hub de développement économique par la Corporation immobilière, situé dans l'ancienne église du village de Cap-aux-Meules;

### CONSIDÉRANT

la proposition faite par la Corporation immobilière à la Communauté maritime d'occuper trois bureaux pouvant servir à l'équipe du développement économique;

### EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Georges Painchaud,  
appuyée par Benoit Arseneau,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

d'autoriser la signature d'un bail pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 30 juin 2028 au coût total du loyer de 29 559 \$ (plus taxes) par année avec une majoration de 2,5% prévue chaque année;

de désigner la greffière, ou en son absence la greffière adjointe, comme signataire du bail;

d'affecter le coût du bail de 2025 au budget résiduel du volet 2 du Fonds régions et ruralité et que les années subséquentes soient affectées au budget de fonctionnement de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine.

### **AFFAIRES DIVERSES**

Aucun nouveau point n'est porté aux affaires diverses.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les sujets qui ont fait l'objet d'interventions sont les suivants :

- Bail dans le hub économique;
- Tri des déchets par les entreprises et effort de sensibilisation supplémentaire auprès de ces dernières;
- Intervention d'un citoyen concernant sa situation personnelle.

CM2506-1202

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de Bernard Richard,  
appuyée par Hugues Lafrance,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

de lever la séance à 19 h 26.

---

Antonin Valiquette, maire

---

Alexandra Vigneau, greffière